



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Coupes de la contribution française au Fonds mondial de lutte contre le Sida

Question écrite n° 13328

Texte de la question

Mme Ségolène Amiot interpelle M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères après avoir appris par diverses alertes de la presse du 12 février 2026 la coupe de près de 1 milliard d'euros de la contribution française au Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme. Engagée depuis la création du fonds en 2002, la France en était le deuxième contributeur. Cette baisse de 58 % la contribution au fonds est historique. Les coupes françaises s'ajoutent au retrait de la contribution états-unienne au fonds mondial en 2026. Alors qu'ONUSIDA rappelle régulièrement que l'objectif d'éradication du VIH à l'horizon 2030 était en bonne voie, le retrait financier français et états-unien met en péril sa réalisation. Les impacts seront particulièrement graves. ONUSIDA prévoit 10 millions de nouvelles infections et 3 millions de décès dans les 5 prochaines années avec le seul retrait des États-Unis d'Amérique. Il fait craindre une reprise de l'épidémie, dans les pays les plus touchés mais aussi dans le monde. Cette décision s'inscrit dans un contexte, celui d'une nouvelle baisse de 18 % de l'aide publique au développement votée dans le budget de l'État pour 2026. Depuis 2024, la baisse du budget de l'aide publique au développement est de 38 %. La réduction constante de cette enveloppe ne pouvait qu'aboutir au recul de l'implication française dans la santé mondiale. C'est dans cette crainte que l'Assemblée adoptait, avec le soutien insoumis, une proposition de résolution le 3 février 2026. Non contraignante, celle-ci a été sans étonnement piétinée par le Gouvernement. La principale raison des coupes de la contribution française au fonds demeure l'austérité du budget de l'État pour 2026, adopté avec la complicité du groupe socialiste. C'est pourquoi elle lui demande s'il va sécuriser la participation française à l'éradication mondiale du Sida, sans l'impacter par des baisses des contributions de l'aide publique au développement sur d'autres fonds indispensables pour assurer la santé mondiale et la solidarité internationale.

Données clés

Auteur : [Mme Ségolène Amiot](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (3^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13328

Rubrique : Organisations internationales

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2026](#), page 1820